PROJET PEDAGOGIQUE

CENTRE DE LOISIRS

BAINS/SOLIGNAC

2024-2025

SOMMAIRE

1-Presentation

* 1. De l’association « ville Auvergne »
	2. Du centre de loisirs de Bains/Solignac

1.2.1 Situation géographique

1.2.1 Locaux

2-Fonctionnement du centre

 2.1 Inscription

 2.2 Tarifs

 2.3 Journée type

 2.3.1 Déroulement type d’une journée

 2.3.2 Les différents temps de la journée

 3-Les besoins du public +6ans

 4-Les relations du centre

 4.1 Avec l’association

 4.2 Avec les parents

 4.3 Avec les partenaires

 5-Les Objectifs

 5.1 Les intentions éducatives

 5.2 C’est quoi un objectif ?

5.3 Les objectifs du centre de loisirs de Bains/Solignac

 6- L’Evaluation

 6.1 Les temps de l’évaluation

 6.2 Les critères d’évaluation

1. Présentation
	1. De l’association ville auvergne

 L’association « Ville Auvergne », a pour but de promouvoir l’éducation populaire et de donner accès aux loisirs dans des villages ruraux ou périurbains. Cette association de loi 1901, a sous sa gestion 10 centres de loisirs ruraux ou périurbains dans toute la Haute-Loire et récemment dans le Cantal. Elle a été créée dans les années 2010, avec un simple centre de loisirs itinérant, puis s’est développée en s’intégrant directement au cœur des villages.

Le centre de loisirs de Bains/Solignac est l’un des derniers arrivés en 2021 au sein de l’association.

Elle met un point d’honneur à placer l’enfant au cœur du projet. Nous ne travaillons pas pour les enfants mais avec eux afin de répondre au mieux à leurs besoins. Le principe même de l’éducation populaire.

* 1. Du centre de loisirs de Bains/Solignac

1.2.1 Situation géographique

Nous nous situons sur le département de la Haute-Loire, dans l’agglomération du Puy-en-Velay, plus précisément sur les communes de Bains et Solignac sur Loire. Cette localisation permet d’englober un large territoire qui correspond aux communes de l’ancien canton de Solignac sur Loire qui compte également les communes de St Christophe sur Dolaison, Le Brignon, Bains et Cussac sur Loire. C’est 5 communes font partie du SIVU (service intercommunale a vocation unique) qui a en charge le centre de loisirs.

Nos structures, une à Bains l’autre à Solignac sur Loire, sont à environ 15km chacune du Puy-en-Velay et a 14km l’une de l’autre.
Le fait que nos structures soient aux extrémités de cet ancien canton facilite l’accès aux familles en fonction de leurs lieux de résidence, leurs lieux de travail et également des structures éducatives et clubs fréquentés par les enfants. Notre milieu rural, mais proche de la ville, nous offre beaucoup de paysage naturel et diversifié. Il donne des possibilités de randonnées pédestres, de mini camps et d’activités physiques :

Lac du Bouchet
Cascade de la Beaume
Bois et forêts
Stades
terrain de tennis
Le Vernet
des grottes…

 1.2.2 Les locaux

Site le CHOCHOTIN (BAINS) :

Le centre de loisirs dispose d’une salle d’accueil équipé avec des portes manteaux et des ranges chaussures, où les enfants et les parents sont accueillis tous les matins à partir de 7h30 par un de nos animateurs. Ensuite nous avons deux salles : une pour les activités manuelles des grands et l’autre pour les activités manuelles des petits. Celles-ci sont séparées par une cloison amovible.

Nous disposons aussi de deux toilettes séparées, et d’une grande cour.

Nous prenons nos repas à la cantine de l’école en face du centre de loisirs, où l’école privé et l’école publique mangent pendant le temps scolaire.

Capacité de 52 enfants.

Site la GARKIRI (SOLIGNAC SUR LOIRE) :

Nous empruntons les locaux de l’école publique Jean Moulin de Solignac sur Loire. Les enfants disposent d’une grande salle d’activité, d’une salle de restauration, de sanitaire et d’une aire de jeux extérieurs.

Capacité de 62 enfants.

1. Fonctionnement du centre

Le centre de loisirs Bains/Solignac fonctionne sur toutes les vacances de 7h30 à 18h30 sauf la deuxième semaine de noël où le centre ferme ses portes. Pendant les vacances, le centre de loisirs se partage une vacance sur deux entre bains et Solignac. Pour cette année, nous serons à Solignac pendant les vacances de toussaint, de Février, et le mois de juillet, et nous serons donc sur Bains les vacances de noël, les vacances d’avril et le mois d’aout.

2.1-Les inscriptions

Les inscriptions pour les vacances doivent être faites au moins une semaine avant. Les enfants peuvent être inscrits en demi-journée matin ou après-midi avec ou sans repas, mais aussi sur la journée avec ou sans repas.

Les inscriptions se font par mail : al-bains-solignac@villeauvergne.org

 Par l’espace famille

 Ou pendant nos permanences sur le site de bains les mardis de 11h à 16h.

Pour les nouveaux, il faut remplir un dossier d’inscription, situé sur le site internet : <https://villeauvergne.org/centres/bains-solignac/domaines/vacances>

Ensuite l’envoyer à l’adresse mail ci-dessus.

Une fois dans notre logiciel, nous envoyons un code d’accès à l’espace famille.

Cet espace famille a plusieurs utilités. Il permet :

D’effectuer des réservations de jour, sans attendre la confirmation par mail.

De communiquer avec nous pour toutes demandes spécifiques.

De consulter les factures, et ainsi pouvoir effectuer directement le règlement.

2.2 Les tarifs

Les prix de la demi-journée et de la journée sont calculés en fonction du coefficient familiale caf ou msa.

Pour une simulation précise il est possible de se rendre sur ce lien :

<https://villeauvergne.org/centres/simulateur>

les tarifs varies de 6.20€ a 12€ pour une journée et pour une demie journée de 3.72€ a 7.20€.

Nous proposons aussi un forfait semaine, qui varie de 23€ a 50.60€ (attention ce forfait est avantageux mais ne peut pas être modifié une fois choisi)

A ces tarifs, nous rajoutons le repas au tarif de 1€ par jour et par enfants.

De plus, pour les habitants hors SIVU ( bains, solignac, saint christophe, cussac et le brignon) nous rajoutons 3€ pour une journée, 1.5€ pour une demie journée et 12€ pour le forfait semaine.

 2.3 Journée type

L’amplitude horaire du centre de loisirs est de 7h30 jusqu’à 18h30 (soit 11 heures d’ouverture).

2.3.1 Déroulement type d’une journées

Voir page suivante

9 9h30-10h

Répartitions dans

Les groupes

Temps d’échange

7h30 9h30

Accueil des enfants

11h30-12h

Rangement d’activités +temps d’accueil

10h-11h30

Temps d’activité

 14h30-15h45

Temps d’activité

13h15-14h15

Temps calme

12h-13h15

Repas

14h15-14h30

Temps d’échange

 15h45- 16h

Rangement de l’activité

 16h-16h30

Gouter

16h30-18h30

Temps libre

Temps d’accueil

2.3.2 Les différents temps

Temps d’accueil :

Ce moment permet à l’animateur de savoir en très peu de temps le moral de l’enfant, s’il est fatigué, si au contraire il est en pleine forme… C’est aussi le moment où les parents « lâchent » leur enfant, ce qui peut parfois être brutal pour les enfants mais aussi pour les parents. C’est donc pour cela que l’équipe d’animation fait un accueil individualisé pour que la séparation se déroule le mieux possible.

Pour le temps d’accueil du soir, nous continuons notre accueil personnalisé en expliquant et résumant la journée de l’enfant.

C’est un moment important pour gagner la confiance des parents.

Temps libres :

Comme l’indique son nom c’est un temps où les enfants peuvent exprimer librement leurs envies, que ça soit en jouant, ou même en dessinant...

L’animateur met tout en place pour que cela se passe du mieux possible, en lançant des jeux, en mettant à disposition le matériel nécessaire, en participant au jeu si il est demandé…tout en gardant un œil sur les enfants, pour créer une atmosphère sereine et sécurisante.

Temps d’activités :

Le centre de loisirs propose des activités cohérentes autour d’un thème, d’objectifs, d’un projet…

Nous mettons un point d’honneur à proposer des activités varier (manuelle, sportives …) de manière ludique, afin de faire découvrir de nouvelles techniques ou astuces, ainsi que de faire des découvertes étonnantes.

Une activité se prépare en plusieurs étapes :

-La préparation : En amont, un travail de réflexion et d’élaboration est effectué par l’animateur et/ou l’équipe d’animation : Qu’est-ce que cela va apporter aux enfants ? est-ce que cela répond aux différents objectifs du projet pédagogique ?

Une fois l’activité choisie, il faut la tester, en faire un modèle, et imaginer une histoire explicative de l’activité…

-La mise en place :

L’animateur se détache des enfants pour préparer le matériel, créer l’atmosphère qu’il veut donner à son activité ( par exemple : pour une activité sur les ombres, mettre dans le noir avec un jeux de lumière…)

-la réalisation : L’animateur a mis les enfants dans l’ambiance, l’atmosphère qu’il a désirée. Il a introduit l’activité maintenant, place à la réalisation des enfants.

L’animateur est là en cas de besoin, pour aider, donner du matériel, accompagner les enfants durant l’activité … mais attention l’animateur ne fait pas à la place de l’enfant.

-L’évaluation : toute bonne chose a une fin, les activités aussi.

Une fois l’activité terminée, le matériel et le lieu rangés, les animateurs proposent un moyen ludique afin de pouvoir récolter les avis des enfants sur les activités.

Ceci permettra d’évaluer l’atteinte des objectifs de l’activité ainsi que ceux du projet pédagogique.

Temps d’échange :

L’indispensable de la journée, ce moment permet aux enfants de pouvoir s’exprimer librement sur un sujet ou pas, elle permet aux animateurs de récolter leurs envies, mais aussi leur moral et d’adapter les activités en fonction.

Temps calme :

Pour les plus de 6ans les temps calmes permettent de faire une coupure avec l’excitation ambiante d’après repas par exemple, et cela peut aider à la digestion.

Les temps calmes peuvent se décliner de plusieurs manières possibles, soit avec différents ateliers installes par les animateurs pour que les enfants puissent faire par exemple des petits jeux, des bracelets … en petit groupe, soit par une séance de relaxation, yoga, en groupe entier. Le but étant que l’enfant baisse la pression et puisse avoir un moment calme.

Temps de repas : le temps de repas, les enfants s’installent où ils le désirent. Puis ils sont mis à contribution : avant le repas pour mettre la table. Un chef de table est désigné pour servir, chercher de l’eau. Et pour finir chaque enfant débarrasse ses couverts.

Les repas sont un moment convivial où enfants et animateurs peuvent partager, et prendre le temps.

Nous sommes livrés en liaison froide chaque matin par la cuisine centrale de bains.

3) Les besoins du publique +6ans

Caractéristiques physiques

L'enfant de 6-11 ans maîtrise son corps et son esprit, il prend conscience de ce qu’il est capable de faire ou non.

Il a besoin de se dépenser. Il se fatigue vite mais récupère vite également.

Caractéristiques intellectuelles

L'enfant s'affirme de plus en plus, il a besoin de justice et d'équité.

Il est en constante recherche de savoir. La question « pourquoi ? » est souvent utilisée.

Il est très curieux, il a besoin d'explorer, de manipuler et de tester.

Il a de l'énergie pour l'apprentissage : à cet âge l'enfant mémorise rapidement.

Caractéristiques sociales

La socialisation s'affirme, les bandes de copains apparaissent, l'enfant a besoin d'appartenir à un groupe et de s'identifier à ses membres.

C'est le début de la séparation entre filles et garçons.

Ils et elles jouent de moins en moins ensemble et n'ont plus les mêmes centres d’intérêts.

L’enfant expérimente le sens des responsabilités et à besoin qu'on lui confie des tâches.

Il aime aider/faire pour les autres, l'entraide et le partage sont importants.

Les parents ne sont plus les seules références. les copains, le maître, les animateurs le deviennent également.

Caractéristiques affectives

L'enfant de 6-13 ans a besoin d'autonomie tout en se sentant sécurisé et soutenu par l'adulte.

4) Les relations du centre de loisirs

 4.1) Avec l’association

Comme cité plus haut, le centre de loisirs de Bains/Solignac fait partie de l’association « ville auvergne ».

Le centre de loisirs doit suivre les directives imposé par les différents projets de l’association, par le projet éducatif, mais aussi par le Pedt (projet éducatif de territoire).

L’association est aussi un soutien en cas de problème particuliers, soucis de recrutement par exemple.

L’association nous accompagne dans nos différents projets, que ce soit pour sa réalisation mais aussi pour sa conception…

Elle met à disposition différents outils, pour améliorer le déroulement du centre de loisirs, logiciel, malle pédagogique et bien d’autres.

Sur le plan, administratif, l’association a fait le choix d’une gestion centralisée : les factures, les paie des animateurs, les contrats…

Ville Auvergne est un véritable support pour les centres de son association.

 4.2) Avec les parents

La relation que nous pouvons avoir avec les parents, peut se décliner sous plusieurs formes :

* Lors des accueils : c’est la relation la plus fréquente. Quand les parents déposent ou viennent chercher leurs enfants, a ce moment-là un dialogue peut se créer.
* Lors d’appels téléphoniques à fins diverses, pour une inscription, pour toutes sortes de renseignements ou de questionnements.
* Lors des « Soirée parents/enfants », ou là les parents ne sont pas dans un stress de timing et nous pouvons prendre le temps pour de meilleurs échanges.
* Lors de don de matériel par exemple ...
* Mais aussi, lors d’interventions de parents dans le centre de loisirs directement, pour nous faire découvrir une passion ou un métier … Mais ce type d’intervention est très rare, du fait du manque de temps des parents.

Tous ces moments de relations avec les parents ont notamment pour but de donner confiance, ainsi que de permettre de leur faire découvrir notre travail et ce qu’est l’éducation populaire.

 4.3) Les Partenaires

Nous avons différentes types de partenariats :

-les partenaires institutionnels : la caf, la direction de jeunesse et sports, le Dahlir (insertion des personnes en situation d’handicap), la mairie, le département…

Ceux sont des partenaires très importants pour un centre de loisirs. Outre des apports financiers, des institutions de contrôle du bon fonctionnement, ils sont aussi des lieux ressources.

La caf, par exemple, aide les familles sur le coût journalier d’un enfant au centre de loisirs.

La jeunesse et sports, approuve le bon fonctionnement du centre de loisirs.

Le dahlir, nous permets d’accueillir les enfants en situation de handicap, en nous finançant un animateur ou en nous donnant des conseils pour l’accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Toutes ces relations sont une partie importante dans le centre de loisirs, elles permettent de pouvoir fonction sereinement.

5) Les objectifs

 5.1) Les intentions éducatives.

Comme indiqué plus haut, nous dépendons de l’association « ville auvergne ». Une association avec des valeurs d’éducation populaire mais aussi avec des objectifs éducatifs forts tels que :

* Donner à l’enfant un rôle d’acteur
* Permettre à l’enfant de s’épanouir dans la vie collective
* Enrichir la culture de l’enfant
* Former les acteurs de l’animation

Nous nous baserons sur plusieurs de ces objectifs éducatifs, et sur les valeurs de l’équipe d’animation afin de créer nos objectifs pédagogiques.

 5.2) C’est quoi un objectif ?

Sans objectif pédagogique il n’y aurait pas de centre de loisirs.

Mais à quoi ça sert ?

Il faut savoir que les objectifs sont fixés par toute l’équipe d’animation, afin de répondre aux différents besoins des enfants dans le centre. C’est pour cela que nous avons des objectifs pour les plus de 6ans et pour les moins de 6ans.

L’objectif a différentes utilités :

-La première : permettre la mise en avant des besoins des enfants (par exemple pour les plus de 6ans mettre en avant l’imagination) (cf§3)

- la deuxième : suivre un fil rouge. Ainsi pour l’imagination, nous aurions des actions ou activités en lien avec celle-ci. (Exemple de thème : noir et blanc, différence, panier estivale, le retour dans le passé, l’évolution thème de 2024)

-La troisième : permettre d’évaluer. Dans notre exemple, les activités ont-elles été en lien avec l’imagination des enfants, ont-elles plu aux enfants…

De fait, chaque activité du programme est en lien avec un ou plusieurs objectifs du projet pédagogique

 5.3) Les objectifs du centre de loisirs Bains-Solignac

 Voir tableau page suivante

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Objectifs éducatifs  | Objectifs pédagogiques Généraux | Objectifs Pédagogiques Opérationnels | Moyens  |
| Permettre à l’enfant de s’épanouir dans la vie collective | Normaliser le respect et l’entraide entre enfants Accepter l’autre dans sa différence (sexe, race, handicap…) | -Avoir des règles communes-faire des activités en collectif mixte | -en créant des règles de vie ludiques et simples-en mettant en place des équipes mixtes -en faisant des activités basées sur la collaboration et l’entraide |
| Accroitre l’autonomie et la responsabilisation des enfants | -donner des responsabilités aux enfants-laisser l’enfant faire les taches par lui-même-organiser les différentes taches journalières-permettre aux enfants d’adapter l’activité à ses compétences et capacités | -en mettant en place un tableau de tâches quotidiennes-en donnant uniquement des instructions et explications-en mettant le matériel à disposition de chaque enfant-en créant un modèle pour les activités |
| Enrichir la culture de l’enfant | Enrichir les connaissances des enfants en découvrant son environnement, de nouvelles techniques | -collaborer avec les enfants pour le choix des activités-proposer des activités variées | -en prenant en compte leurs envies-en ayant des activités hors les murs-en proposant un programme d’activités variées entre activités manuelles, sportives, … |
| Donner à l’enfant un rôle d’acteur | Permettre aux enfants de s’exprimer, faire des choixPermettre aux enfants de pouvoir maitriser ses émotions. | -mettre en place un rituel-organiser des temps d’échange-être à l’écoute | - en mettant des temps de parole pendants la journée-en créant un coin où l’enfant peut rester au calme et tranquille (pour se calmer ou être tout simplement seul)-en étant réceptif à chaque « alerte » des enfants-en mettant en place un animateur réfèrent par groupe |
| Permettre à l’enfant de s’épanouir dans la vie collective | Développer le lien entre les parents et le centre de loisirs  | -créer des évènements-faire des points journaliers -Informer les parents des actualités du centre, de l’association. | -en créant des moments parents/ enfants dans le centre de loisirs - en mettant en place un carnet de route par jour-en créant des moyens de communication (affiches, flyers…)  |

 6.L’évaluation

 6-1) Les temps de l’évaluation

L’évaluation va se dérouler en plusieurs parties :

- chaque activité est évaluée par les enfants avec un support ludique.

-les animateurs, prennent en compte chaque évaluation d’activités et font une synthèse à toute l’équipe en fin de semaine. Ceci permettant des réajustements pour les prochains séjours si nécessaire.

-chaque fin de vacances, nous présentons les différents critères d’évaluation en lien avec les objectifs afin de pouvoir y répondre au mieux.

De plus, toute l’équipe se réunit pour évaluer le projet, relever les points positifs et ceux à améliorer, afin de pouvoir en tenir compte pour l’écriture des prochains projets pédagogiques.

 6-2) Les critères d’évaluations :

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs opérationnels | Critères d’évaluation |
| -créer des règles communes-mettre en place des jeux d’équipes-faire des activités communes | -faire un panneau ludique et illustré des règles de vie-90% des enfants participent aux différents jeux proposés sur une semaine-Réaliser au moins une œuvre commune -que 90% des enfants participent à cette œuvre |
| -donner des responsabilités aux enfants-laisser l’enfant faire les taches par lui-même-organiser les différentes tâches journalières-permettre à l’enfant d’adapter l’activité selon ses compétences et capacités | -100% ont eu des responsabilités dans la semaine- 80% des enfants ont réalisé leurs tâches seul-faire et afficher 1 tableau avec toutes les tâches journalières à faire-au moins 90% des enfants sont satisfaits par les activités |
| -collaborer avec les enfants pour le choix des activités-proposer des activités variées | -au moins deux activités par semaine sont choisies avec les enfants-avoir un programme par semaine avec au plus 40% des activités qui sont manuelles  |
| -mettre en place un rituel-être à l’écoute-organiser des temps d’échange | - créer un coin « émotion » -au moins 50% des enfants l’ayant utilisé en sont satisfaits-Satisfaction des enfants, de l’équipe d’animation, des parents du rôle d’animateur référent-avoir au moins 2 temps de parole par jour-au moins 80 % des enfants participent activement lors du temps de parole en fin de semaine |
| -créer des évènements-faire des points journaliers -informer les parents des actualités du centre et de l’association | -faire au moins une soirée parents/ enfants sur le séjour-au moins 90% des parents ont un compte rendu chaque jour- au moins 60% des parents sont informés des différents évènements du centre  |